

Décision Générale colonial

Décision n° 414 décision n. 414 du 21 Mai 1943

n° 414

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 25 décembre 1943
Numéro JO n° 11 du 01/06/1943	Date du numéro 1 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

MOUSSA OBSIE, tribu Issa Harla, est nommé agent de Police de 2me classe avant 4 ans, pour compter de ce jour.